



Certificat d'Aptitude Professionnelle

Agent

Accompagnant

au Grand



Âge



L'agent accompagnant au grand âge

- accompagne la personne âgée
 dans la réalisation des actes essentiels
 de la vie quotidienne, sociale
 - participe à la mise en œuvre du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe

Maintien de l'autonomie

La personne âgée

est accompagnée selon :

- ses capacités
- ses habitudes de vie
- sa culture



Présentation du CAP AAGA (Agent Accompagnant au Grand Age)

